

# CONDITIONS TARIFAIRES DE LOCATION DE VÉHICULES FRANCE CARS

Prix maxima conseillés au 1<sup>er</sup> janvier 2022, indiqués en Euros et TTC en France métropolitaine

Conditions de location disponibles sur le site Internet [francecars.fr](http://francecars.fr)

## AGE ET PERMIS DE CONDUIRE

GAMME	CATÉGORIE	ÂGE REQUIS	ANCIENNETÉ DU PERMIS DE CONDUIRE
VÉHICULES DE TOURISME	A et B/B'	à partir de 21 ans	1 an
	C/CA/CPM/CBR/CBRA	à partir de 23 ans	3 ans
	D/DPM/DPMA	à partir de 25 ans	3 ans
	DA/DA'/DDA/DBRA	à partir de 25 ans	5 ans
	L/LL	à partir de 21 ans	3 ans
UTILITAIRES	01 à 10B	à partir de 21 ans	1 an
	11/12/30	à partir de 21 ans	3 ans

\* Un supplément «jeune conducteur» s'applique en dessous de 23ans (cf. paragraphe Suppléments)

## PAIEMENT ET GARANTIE

Le paiement de la location vous sera demandé au retrait du véhicule. En outre, une préautorisation bancaire vous sera également demandée à titre de garantie au retrait du véhicule, selon les conditions ci-dessous. Cette somme sera bloquée sur votre compte bancaire jusqu'à la restitution du véhicule et au paiement du solde éventuel de la location. Les cartes du type Maestro et Electron ne sont pas acceptées.

VÉHICULES	CAT.	MONTANT DE LA PRÉAUTORISATION
VÉHICULES DE TOURISME	A/B	915 €
	C/CA/CPM	1 100 €
	D/DA/DA'/DDA/DBRA	1 400 €
	DPM	1 500 €
	L	1 500 €
VÉHICULES UTILITAIRES	01 à 05	915 €
	06	1 220 €
	07	1 400 €
	08	1 600 €
	09 à 13	1 800 €
	30/40	2 000 €

## LE TARIF DE LOCATION

Le tarif de base est composé d'un forfait journalier et/ou kilométrique calculé selon les tarifs en vigueur. Il comprend :

- L'assurance responsabilité civile aux tiers
- L'assistance technique au Véhicule 24h/24 (dépannage, remorquage et/ou fourniture d'un véhicule de remplacement) en cas d'immobilisation suite à une panne, un accident ou un incendie. Cette assistance n'est pas incluse en cas d'immobilisation consécutive à la perte des clés du Véhicule, la fermeture du véhicule avec les clés à l'intérieur, la batterie déchargée, l'erreur de carburant, l'absence d'approvisionnement en AD Blue et/ou à la crevaison des pneumatiques.

Il n'inclut pas :

- Les coûts liés au carburant, facturés conformément à l'affichette carburant présente dans les agences France Cars et sur [francecars.fr](http://francecars.fr)
  - Les kilomètres parcourus au-delà de votre forfait le cas échéant
  - L'assistance technique au véhicule 24h/24 (dépannage, remorquage et/ou fourniture d'un véhicule de remplacement) en cas d'immobilisation liée à la perte des clés du Véhicule, la fermeture du Véhicule avec les clés à l'intérieur, la batterie déchargée, l'erreur de carburant, l'absence d'approvisionnement en AD Blue et/ou la crevaison des pneumatiques. Dans ces hypothèses, un montant forfaitaire de 290€ est facturé au titre de l'assistance.
  - Les compléments de protection optionnels proposés par France Cars
  - Les suppléments et options indiqués ci-après.
- Tout ce qui n'est pas expressément inclus dans le tarif de location fait l'objet d'une facturation distincte, notamment :

- Les coûts liés aux dommages causés au Véhicule et aux équipements supplémentaires, ainsi que les coûts liés aux interventions devant être réalisées sur le Véhicule
- La perte ou le vol du Véhicule, des clés du Véhicule, des papiers du Véhicule et/ou des équipements supplémentaires

Le tarif de location est calculé par tranches de 24 heures. France Cars tolère un retard de 1 heure au retour du Véhicule. Passé ce délai, France Cars vous facture une journée supplémentaire de location ainsi que les frais correspondant aux options choisies, pour chaque jour entamé de retard, sauf dans le cas où vous ne disposez plus du Véhicule pour raison indépendante de votre fait.

## TARIF MAXIMA JOUR

Pour bénéficier du meilleur tarif disponible, connectez-vous sur [francecars.fr](http://francecars.fr) ou renseignez-vous en agence.

VÉHICULES DE TOURISME	CATÉGORIE	PRIX JOUR MAX	PRIX KM SUPPLÉMENTAIRE*
Type TWINGO III	A	235,26€	0,26€
Type 208	B	282,45€	0,30€
Type C3 AIR CROSS	C	354,87€	0,33€
Type RIFTER	CPM	461,37€	0,44€
Type TALISMAN	D	402,03€	0,42€
Type RENAULT GRAND SCENIC	DPM	449,28€	0,44€
Type RENAULT MINIBUS	L	531,09€	0,40€

VÉHICULES UTILITAIRES	CATÉGORIE	PRIX JOUR MAX	PRIX KM SUPPLÉMENTAIRE*
SOCIÉTÉ type Clio Société	1	245,61€	0,20€
3m <sup>3</sup> - 2 PLACES type KANGOO	3	279,391€	0,20€
4m <sup>3</sup> type Fiat Scudo	4	334,65€	0,25€
5/6m <sup>3</sup> - 3 PLACES type Renault Trafic	5	383,76€	0,25€
8/9m <sup>3</sup> - 3 PLACES type Ford Transit	6	439,02€	0,25€
10/12m <sup>3</sup> - 3 PLACES type Mercedes Sprinter	7	488,13€	0,25€
13/14m <sup>3</sup> type Mercedes Sprinter	8	537,27€	0,31€
GRAND VOLUME 20m <sup>3</sup> type Mercedes	9	635,55€	0,38€
GRAND VOLUME 20m <sup>3</sup> HAYON type Mercedes	10	687,75€	0,38€
PORTE VOITURE type Ford Transit	11	702,69€	0,38€
BENNE - 3 PLACES type Mercedes Benne	12	537,27€	0,38€
BENNE - 7 PLACES type Mercedes Benne	13	635,55€	0,38€
30m <sup>3</sup> type Fiat Ducato	30	1 028,16€	0,38€
POIDS LOURD 40M <sup>3</sup> type Mercedes	40	1 129,83€	0,41€

\* Prix du kilomètre supplémentaire, au-delà du forfait kilométrique éventuellement applicable

## SUPPLÉMENTS

- Supplément jeune conducteur (moins de 23 ans) : 6€ par jour de location (maximum 10 jours facturés)
- Frais de recouvrement : 40€
- Traitement administratif des procès-verbaux : 18€ par procès-verbal
- Traitement administratif en cas de dommage ou de vol : 55€ par sinistre
- Nettoyage approfondi du véhicule :
  - Saleté importante (tâches non incrustées, présence de résidus, etc.) : 36€
  - Saleté excessive (odeur de fumée, tâches incrustées, nombreux résidus, déchets, etc.) : 120€
- Non restitution du kit de sécurité (gilet + triangle) : 30€ + frais de traitement administratif en cas de dommage ou de vol
- Frais de gestion administrative du contrat : 1,20€
- Frais d'immobilisation du véhicule : prix de base TTC de la location du véhicule, dans la limite de 30 jours et à l'exclusion des options et suppléments éventuellement facturés au client.

## OPTIONS

- Location de GPS : 10€ par jour (maximum 5 jours facturés)
- Conducteur additionnel : 5€ par jour de location par conducteur (maximum 10 jours facturés)
- Véhicules équipés de pneus hiver (sous réserve de disponibilité en agence / maximum 5 jours facturés) : véhicules de tourisme : 36€ par jour, minibus et véhicules utilitaires de la catégorie 03 à 08 : 48€ par jour, véhicules utilitaires de la catégorie 09 à 13 : 72€ par jour.
- Chaînes à neige (sous réserve de disponibilité en agence / Maximum 5 jours facturés) : véhicules de tourisme : 12€ par jour, minibus et véhicules utilitaires : 20€ par jour
- Barres de toit : 25€ par jour (maximum 5 jours facturés) disponibles (en fonction des stocks) uniquement pour les véhicules utilitaires de la catégorie 03 à 08
- Galerie : 55€ par jour (maximum 4 jours facturés) disponibles (en fonction des stocks) uniquement pour les véhicules utilitaires de la catégorie 03 à 08
- Siège bébé : 10€ par jour (maximum 7 jours facturés)
- Réhausseur : 5€ par jour (maximum 7 jours facturés)

## ASSURANCES

### Assurance responsabilité civile aux tiers - Incluse

En louant un véhicule, les occupants du véhicule (conducteurs et passagers) bénéficient systématiquement de l'assurance "responsabilité civile aux tiers". L'assurance responsabilité civile aux tiers garantit les conséquences financières des dommages corporels ou matériels que le conducteur peut causer aux tiers. Elle couvre également les dommages subis par les passagers du véhicule.

Elle ne garantit pas :

- Les dommages corporels subis par le conducteur du véhicule (en cas d'accident notamment)

- Les dommages causés au véhicule
- Les dommages causés aux marchandises, objets et animaux transportés dans le véhicule

L'assurance responsabilité civile aux tiers est valable dans tous les pays indiqués sur la carte verte du Véhicule.

## COMPLÉMENT DE PROTECTION - EN OPTION

- **Rachat de franchise 1ère classe** : Le complément de protection Rachat de franchise 1ère classe est destiné à réduire la franchise, de la manière décrite dans le tableau ci dessous.

VÉHICULE UTILITAIRES / MINIBUS	VÉHICULE DE TOURISME
22,07 € par jour (dans la limite de 10 jours)	16,05 € par jour (dans la limite de 12 jours)
Forfait mensuel au-delà de 10 jours : 210,70 €	Forfait mensuel au-delà de 12 jours : 195,65 €

- **Assistance Dépannage Etendue** : 6,5€ par jour (maximum 10 jours facturés). Couvre l'assistance technique 24h/24 (dépannage, remorquage et/ou fourniture d'un véhicule de remplacement) en France Métropolitaine en cas d'immobilisation liée à la perte des clés du Véhicule, à la fermeture du Véhicule avec les clés à l'intérieur, à la batterie déchargée, à l'erreur de carburant, et/ou à la crevaison des pneumatiques; à l'exclusion des conséquences liées à de telles immobilisations.

- **Pack 1ère classe** (Rachat de franchise 1ère classe + Assistance Dépannage Etendue)

VÉHICULE UTILITAIRES / MINIBUS	VÉHICULE DE TOURISME
24,08 € par jour (dans la limite de 10 jours)	18,565 € par jour (dans la limite de 11 jours)
Forfait mensuel au-delà de 10 jours : 237,79 €	Forfait mensuel au-delà de 12 jours : 215,72 €

## MONTANTS TTC DES FRANCHISES AVEC ET SANS RACHAT DE FRANCHISE DE 1ÈRE CLASSE\* :

VÉHICULES	CAT.	FRANCHISES PAR ÉVÈNEMENT SANS RACHAT DE FRANCHISE 1ÈRE CLASSE*		FRANCHISES PAR ÉVÈNEMENT AVEC RACHAT DE FRANCHISE 1ÈRE CLASSE*			
		DOMMAGE CAUSÉ AU VÉHICULE (bris de glace et pneus crevés inclus)	VOL OU INCENDIE DU VÉHICULE	DOMMAGE CAUSÉ AU VÉHICULE	VOL OU INCENDIE VÉHICULE	BRIS DE GLACE	PNEUS CREVÉS
VÉHICULES DE TOURISME	A/B	915 €	1 830 €	300 €	600 €	50 €	25 €
	C/CA/CPM	1 100 €	2 200 €	* Nota : Les franchises et compléments de protection ne sont pas applicables en cas de violation des Conditions Générales de Location. Si vous bénéficiez de tarifs négociés pour votre location de voiture (tarifs société par exemple), votre location peut-être soumise à des montants de franchise différents. Renseignez-vous auprès de votre agent France Cars.			
	D/DA/DA'/DDA/DBRA	1 400 €	2 800 €				
	DPM	1 500 €	3 000 €				
	L	1 500 €	3 000 €				
01 à 05	915 €	1 830 €					
VÉHICULES UTILITAIRES	06	1 220 €	2 440 €				
	07	1 400 €	2 800 €				
	08	1 600 €	3 200 €				
	09 à 13	1 800 €	3 600 €				
	30/40	2 000 €	4 000 €				

## CONDITIONS D'APPLICATION DES FRANCHISES (avec et sans rachat de franchise 1ère classe), ET PRINCIPALES EXCLUSIONS\* :

	CONDITIONS D'APPLICATION DES FRANCHISES	PRINCIPALES EXCLUSIONS / PÉRIMÈTRE COUVERT
<b>DOMMAGE CAUSÉ AU VÉHICULE</b>	<p>Franchise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par événement, étant précisé que si plusieurs points de choc sont constatés sur un véhicule, ils sont présumés avoir été causés par plusieurs événements distincts, sauf preuve contraire apportée par le conducteur du véhicule</li> <li>• facturée au titre de chaque véhicule en cas d'accident entre 2 ou plusieurs véhicules FC ayant le même locataire</li> <li>• doublée si le conducteur est âgé de moins de 25 ans et/ou titulaire d'un permis de moins de 2 ans</li> </ul>	<p>Ne sont pas couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les dommages subis sur le haut de caisse et le dessous de caisse du véhicule liés à une mauvaise appréciation du gabarit du véhicule (par exemple : haut de toit, ornière, frottement latéral de la carrosserie).</li> </ul> <p>Sont considérées comme «haut de caisse» du véhicule les parties situées au-dessus de la ligne de pare-brise, et comme «bas de caisse» les parties situées en-dessous du bas de porte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les dommages causés sur l'embrayage, le système de freinage et les pneus, en raison d'une surcharge du véhicule entraînant le dépassement du PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) ou du nombre de personnes autorisées indiqué sur la carte grise</li> <li>• les dommages à l'intérieur du véhicule</li> </ul>
<b>VOL OU INCENDIE DU VÉHICULE</b>	<p>Franchise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par événement, étant précisé que si plusieurs points de choc sont constatés sur un véhicule, ils sont présumés avoir été causés par plusieurs événements distincts, sauf preuve contraire apportée par le conducteur du véhicule</li> <li>• facturée au titre de chaque véhicule en cas d'accident entre 2 ou plusieurs véhicules FC ayant le même locataire</li> <li>• doublée si le conducteur est âgé de moins de 25 ans et/ou titulaire d'un permis de moins de 2 ans</li> </ul>	<p>Non remise des clés du véhicule et du PV de dépôt de plainte à FC sous 48 heures : la franchise ne s'applique pas, sauf si le conducteur du véhicule apporte la preuve d'une effraction (dépôt de plainte)</p>
<b>BRIS DE GLACE</b>	Franchise par événement	Seuls sont garantis le pare-brise, les glaces latérales, la glace arrière, les blocs optiques des phares avant, et les miroirs des rétroviseurs.
<b>PNEUS CREVÉS</b>	Franchise par événement	Seuls sont couverts les frais de réparation et le remplacement des pièces

\* Nota 2 : Les franchises et compléments de protection ne sont pas applicables en cas de violation des Conditions Générales de Location. Si vous bénéficiez de tarifs négociés pour votre location

## CONDITIONS D'ANNULATION

RÉSERVATION EN AGENCE	Les arrhes versées au moment de la réservation (30%) restent acquises à France Cars
RÉSERVATION EN LIGNE	Le prépaiement versé au moment de la réservation (montant total de la location) reste acquis à France Cars

Les présentes conditions tarifaires font partie des Conditions Générales de Location France Cars. Le présent document indique les prix maxima conseillés qui ne peuvent être dépassés. De même, les services optionnels ne sont pas tous disponibles dans l'intégralité des agences du réseau France Cars.